

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

MDE 13/098/2006 – ÉFAI

Londres, le 25 août 2006

AU 229/06

INQUIÉTUDES POUR LA SANTÉ / TORTURE PRISONNIER D'OPINION PRÉSUMÉ / CRAINTES POUR LA SÉCURITÉ

IRAN **Ali Khodabakhshi (*alias* Elyaz Yekanli) (h), militant, 31 ans (âge non confirmé)
et sa famille**

Ali Khodabakhshi (*alias* Elyaz Yekanli), militant en vue de la défense des droits culturels, sociaux et politiques de la minorité turque azérie d'Iran (dont les membres se nomment eux-mêmes « *Azerbaïdjanaïs d'Iran* »), est détenu sans inculpation depuis son arrestation, le 8 juin, et a été victime de tortures visant à lui arracher des « aveux ». Il est possible que cet homme soit détenu en raison de ses activités, pourtant pacifiques, en faveur des droits de la minorité turque azérie, auquel cas Amnesty International le considérerait comme un prisonnier d'opinion. Le ministère du Renseignement aurait tenté d'intimider les proches d'Ali Khodabakhshi au téléphone et lors de visites à leur domicile. Amnesty International est également préoccupée par la sécurité de ces personnes.

En 1993, Ali Khodabakhshi a purgé une peine de dix-huit mois d'emprisonnement en raison, semble-t-il, de ses activités en faveur des droits de la communauté turque azérie. Il a quitté l'Iran pour la Turquie et s'est vu accorder le statut de réfugié par le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) en septembre 2005. Vers avril 2006, Ali Khodabakhshi est retourné en Iran de son plein gré. À son retour, il a été arrêté par le ministère du Renseignement et détenu pendant dix jours, au cours desquels il aurait été torturé.

Le 8 juin, ou autour de cette date, Ali Khodabakhshi a été appréhendé chez lui, dans le village de Kahriz Yekan, dans le nord-ouest de l'Iran. Il avait participé à d'importantes manifestations qui se sont déroulées en mai dans l'ensemble de la région. Pendant trente jours, il a été maintenu à l'isolement dans un centre de détention géré par le ministère du Renseignement (*Eteelaat*) à Tabriz, dans le nord-ouest du pays, et n'a pas été autorisé à voir sa famille ni un avocat ; ses proches ignoraient où il était détenu au cours de cette période. Ali Khodabakhshi a ensuite été transféré à la prison de Qirkhlar à Marand, une ville du nord-ouest, où il est toujours détenu à ce jour.

Lorsqu'il était détenu à Tabriz, Ali Khodabakhshi aurait été soumis à des tortures physiques et psychologiques. Il a été violemment battu et a reçu des décharges électriques. Il semble qu'on l'ait torturé jusqu'à ce qu'il passe aux « aveux ». Lorsque sa famille lui a rendu visite à la prison de Qirkhlar, elle l'a trouvé très affaibli. Il ne parlait guère et avait manifestement peine à tenir un verre dans ses mains, à cause des décharges électriques qu'il avait reçues dans les bras.

Selon les informations reçues, Ali Khodabakhshi souffre de divers problèmes de santé. Son sens de l'équilibre a été dégradé par les tortures qu'il a subies et par des problèmes de santé antérieurs ; il souffre également de troubles cardiaques, rénaux, digestifs, auditifs et oculaires. Amnesty International ignore s'il a reçu des soins médicaux suffisants et dans des délais raisonnables. Si les autorités privent cet homme d'une prise en charge régulière, cela pourrait avoir de graves répercussions sur sa santé.

Dans la prison de Qirkhlar, Ali Khodabakhshi partage apparemment sa cellule avec des toxicomanes et des criminels qui le harcèlent et le menacent. Des membres de l'administration pénitentiaire lui auraient dit qu'ils le maintiendraient dans cet endroit jusqu'à ce qu'il sombre dans la dépression nerveuse. Il semble par ailleurs que ses rations alimentaires soient restreintes.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

En mai 2006, un mouvement de protestation de grande ampleur a eu lieu dans plusieurs villes et agglomérations du nord-ouest de l'Iran, où la population est majoritairement turque azérie, à la suite de la publication d'un dessin paru le 12 mai dans *Iran*, quotidien détenu par l'État, qui a choqué de nombreux membres de la minorité turque azérie. Plusieurs centaines de personnes ont été arrêtées pendant ou après ces manifestations (voir l'AU 151/06, MDE 13/055/2006, ainsi que l'AU 163/06, MDE 13/063/2006). Certains détenus auraient été soumis à des actes de torture, et ont parfois dû être hospitalisés. La publication du journal a été suspendue le 23 mai et le rédacteur en chef ainsi que l'auteur du dessin ont été arrêtés. Selon certaines informations communiquées par des Azéris, plusieurs dizaines de personnes auraient été tuées et plusieurs centaines blessées par les forces de sécurité. Ces dernières ont, de manière générale, démenti ces informations, mais le 29 mai, un haut responsable de la police a confirmé que quatre personnes avaient été tuées et 43 blessées dans la ville de Naqada.

ACTION RECOMMANDÉE : dans les appels que vous ferez parvenir le plus vite possible aux destinataires mentionnés ci-après (en persan, en arabe, en anglais, en français ou dans votre propre langue) :

- dites-vous préoccupé par le fait qu'Ali Khodabakhshi est détenu sans inculpation depuis son arrestation, le 8 juin ;
- faites part de l'inquiétude que vous inspirent les informations selon lesquelles cet homme souffre de divers problèmes de santé, dont certains seraient le résultat des tortures qu'il aurait subies lorsqu'il était détenu dans un centre administré par le ministère du Renseignement à Tabriz ;
- priez les autorités de veiller à ce qu'il soit traité avec humanité pendant sa détention ;
- appelez-les à lui permettre sans délai de recevoir les soins médicaux nécessités par son état de santé et de voir sa famille et son avocat ;
- rappelez aux autorités qu'en tant que partie au Pacte international relatif aux droits civils et politiques (PIDCP), l'Iran est tenu de respecter cet instrument, qui dispose notamment : « *Nul ne sera soumis à la torture ni à des peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants* » ;
- demandez que soit conduite une enquête sur toute information faisant état de torture et que les responsables présumés de tels actes soient traduits en justice dans le respect des normes d'équité ;
- rappelez aux autorités que la loi iranienne interdit d'arracher des « aveux » sous la contrainte ;
- demandez-leur d'expliquer les raisons de l'arrestation de cet homme et de révéler les charges retenues contre lui, le cas échéant ;
- déclarez-vous préoccupé à l'idée qu'il n'ait été arrêté uniquement en raison de ses activités, pourtant pacifiques, en faveur des droits de la minorité turque azérie ;
- exhortez les autorités à le libérer immédiatement et sans condition, à moins qu'il ne soit inculpé dans les plus brefs délais d'une infraction dûment reconnue par la loi et rapidement jugé dans le cadre d'une procédure équitable ;
- dites-vous inquiet pour la sécurité des proches d'Ali Khodabakhshi, qui auraient été harcelés et intimidés par les autorités, et demandez qu'ils bénéficient de toutes les mesures de protection nécessaires à garantir leur sécurité.

APPELS À :

Guide spirituel de la République islamique d'Iran :

His Excellency Ayatollah Sayed 'Ali Khamenei

The Office of the Supreme Leader, Shoahada Street, Qom, République islamique d'Iran

Fax : +98 251 7 774 2228 (précisez : « *FAO the Office of His Excellency, Ayatollah al Udhma Khamenei* »)

Courriers électroniques : Info@leader.ir

istiftaa@wilayah.org

Formule d'appel : *Your Excellency, / Excellence,*

Responsable du pouvoir judiciaire :

His Excellency Ayatollah Mahmoud Hashemi Shahroudi

Ministry of Justice, Park-e Shahr, Tehran, République islamique d'Iran

Courriers électroniques : veuillez adresser vos courriels *via* le formulaire en ligne permettant de recueillir l'avis des internautes :

<http://www.iranjudiciary.org/contact-feedback-fa.html>

(Le texte du formulaire peut être traduit comme suit :

1^{ère} ligne : « nom », 2^e ligne : « adresse électronique », 3^e ligne : « objet »

Merci d'insérer votre appel dans le dernier champ, réservé au texte.)

Formule d'appel : Your Excellency, / Monsieur le Ministre,

Ministre du Renseignement :

Gholam Hossein Mohseni Ejeie
Ministry of Intelligence, Second Negarestan Street
Pasdaran Avenue, Tehran, République islamique d'Iran

Courriers électroniques : iranprobe@iranprobe.com

Formule d'appel : Your Excellency, / Monsieur le Ministre,

COPIES aux représentants diplomatiques de l'Iran dans votre pays.

PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT. APRÈS LE 6 OCTOBRE 2006, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.

*La version originale a été publiée par Amnesty International,
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni.
La version française a été traduite et diffusée par Les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI -
Vous pouvez consulter le site Internet des ÉFAI à l'adresse suivante : <http://www.efai.org>*